

**La radicalisation de la cause
animale en Grande-Bretagne
dans les années 1960 et 1970**

**Bricolage et autonomisation
d'un porte-parolat hétérodoxe**

*L'émergence dans les années 1970 du mouvement social dit de « libération animale », forme contemporaine de la cause animale, est souvent réduite au succès du livre *Animal liberation* de Peter Singer et, plus largement, des productions des tenants de l'éthique animale. Il s'agit dans cet article de questionner l'apparente performativité de ces textes, en revenant sur les tensions qui agitent dès le début des années 1960 la configuration des porte-parole des bêtes en Grande-Bretagne. La sociogenèse de cet espace de concurrence et l'analyse des positions et prises de position des acteurs et groupes se revendiquant comme représentants légitimes des animaux permettent de mettre au jour les mécanismes et les logiques au principe de la radicalisation des nouveaux entrants de la cause animale. Largement conditionnée par l'élévation continue des coûts d'entrée au sein de cette configuration, cette dynamique constitue l'une des conditions de possibilité du succès social des écrits de Singer et de ses émules.*

En 1973 paraissait dans les pages du *New York Review of Books* un article au titre volontiers provocateur, « Animal Liberation »¹, dans lequel l'exploitation des bêtes par l'homme était constituée comme objet de questionnements moraux et politiques. L'abolition de cette exploitation était définie comme principale revendication d'une mobilisation en devenir, pensée sur le modèle des grands mouvements sociaux des années 60 et du début des années 70. Son auteur, Peter Singer, à l'époque jeune *lecturer* en philosophie à l'université de New York, allait systématiser cette réflexion deux ans plus tard dans un ouvrage éponyme², dont le succès public augurait d'autres productions, de la part d'intellectuels – pour la plupart docteurs, *lecturers* et professeurs de philosophie – tous également intéressés à cette « question

animale »³. L'émergence, presque simultanée, d'agents et de groupes préoccupés du sort et du devenir des animaux, aux prétentions et revendications volontiers plus radicales que les organisations dites de « protection animale » constituées depuis le début du 19^{ème} siècle, allait finalement consacrer ces auteurs comme pères fondateurs et sources d'inspiration d'un « nouveau mouvement social ». Celui-ci allait être qualifié de « mouvement de libération animale » ou « mouvement pour le droit des animaux », en référence aux labels et mots d'ordre forgés dans la période par ces intellectuels.

De la diffusion de ces biens symboliques au sein d'un espace trans-national à dominante anglophone – le Royaume-Uni et les Etats-Unis étant les premiers pays concernés – résulterait donc l'apparition

¹ Singer Peter, « Animal Liberation », *New York Review of Books*, 5 Avril 1973.

² Singer Peter, *Animal Liberation : A new ethics for our treatment of animals*, New York, New York Review, 1975.

³ Sans chercher à être exhaustif, on peut citer pour la seconde moitié des années soixante dix: en 1975 l'ouvrage de Ryder Richard, *Victims of science. The use of animals in research*, Londres, Davis-Poynter, ainsi que l'article de Regan Thomas, « The moral basis of vegetarianism », *Canadian journal of*

philosophy, vol. V, n°2 ; en 1976 l'ouvrage *Animal Rights : a christian assessment*, Londres, SCM Press, de Linzey Andrew, l'ouvrage co-dirigé par Singer Peter et Regan Thomas *Animal rights and human obligations*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice Hall ; en 1977 l'ouvrage de Clark Stephen R. L., *The moral status of animals*, Oxford, Clarendon Press ; enfin en 1979, les actes du colloque international organisé par Linzey et Ryder à Oxford *Animal's rights : a symposium*, Centaur Press.

d'un mouvement social qui partagerait nombre de propriétés avec les « mobilisations postindustrielles » : féminisation de sa base militante, surreprésentation d'agents issus de la classe moyenne, mise en forme et défense de revendications qualifiées de « non matérialistes »⁴. Cette interprétation est soutenue et régulièrement réactivée à coups d'analyses rétrospectives commémoratives par certains des intellectuels ayant participé à la formalisation de cette « éthique animale »⁵. Elle se trouve par ailleurs partiellement mobilisée par des chercheurs intéressés aux expressions politiques et sociales contemporaines de la sensibilité pour l'animal, tels Robert Garner, James Jasper et Dorothy Nelkin⁶. La force et la rigueur des arguments moraux employés, le percutant des chiffres et des exemples fournis, ou encore la radicale nouveauté des concepts, labels et mots d'ordre lourds d'analogies comme « libération animale », « spécisme » et « antispécisme », seraient à l'origine de nombre d'engagements. Également, de la multiplication à partir des années 70 des initiatives de création d'organisations dont les appellations mêmes – à base de *animal rights* et de *animal liberation* – signifieraient symboliquement une prise de distance, voire même une rupture, avec les modalités antérieurement légitimées de la « protection animale ». Cette

mobilisation serait ainsi caractérisée par l'ascendant et l'antériorité de productions intellectuelles, le phénomène social envisagé se structurant d'abord et avant tout à l'aune de considérations éthiques et morales.

C'est cette apparente performativité du discours des intellectuels revendiqués de « l'éthique animale » que l'on souhaite questionner. L'idée, jusque-là fort peu discutée⁷, d'une genèse proprement scholastique de ce mouvement social tend en effet à disqualifier et à écarter implicitement toute interprétation de type sociologique ou sociohistorique. L'analyse des origines du phénomène se fonde dès lors sur une exégèse quasiment exclusive des textes fondateurs publiés dans le courant des années 1970 et 1980. Sans toutefois prétendre remettre en cause le bien-fondé de ce courant d'analyse, il s'agira plutôt ici d'envisager les premiers développements du mouvement contemporain dit de « libération animale » ou « pour le droit des animaux » comme la dernière définition en date d'une entreprise de représentation volontiers problématique, aux yeux tout du moins du politiste et du chercheur en sciences sociales.

En effet, quelles que soient les capacités imputées aux animaux⁸, ceux-ci sont considérés dans la grande majorité des

⁴ Sur cette interprétation du mouvement comme expression de préoccupations postmatérialistes voir notamment Jasper James, *The art of moral protest. Culture, biography and creativity in social movements*, Chicago, University of Chicago Press, 1998.

⁵ Voir notamment Ryder Richard, *Animal revolution : changing attitude towards speciecism*, Oxford, Berg, 2000, ainsi que les articles anniversaires de Peter Singer, publiés pour commémorer l'article de 1973 et son ouvrage de 1975 : « Ten years of animal liberation », *New York Review of Books*, 17 Janvier 1985 ; « Animal liberation at 30 », *Ibid.*, 15 Mai 2003.

⁶ Garner Robert, *Animals, politics and morality*, Manchester, Manchester University Press, 1993 ; Jasper James et Nelkin Dorothy, *The animal rights crusade : the growth of a moral protest*, New York, Free Press, 1992.

⁷ Christophe Traïni propose dans son essai, *La cause animale*, un début de critique de cette interprétation. L'objet de son propos étant ailleurs, il ne s'y attarde néanmoins que très peu. Traïni Christophe, *La cause animale (1820-1980). Essai de sociologie historique*, Paris, PUF, 2011, pp. 211-212.

⁸ Singer Peter et Cavalieri Paola (dir.), *The Great Ape Project : equality beyond humanity*, New York, St. Martin's, 1993.

configurations sociales contemporaines⁹ comme d'une « nature extérieure à l'homme »¹⁰. Cette partition et les représentations afférentes conditionnent largement les modalités de leurs relations avec les humains : au-delà des interactions de face à face¹¹, les bêtes ne peuvent s'exprimer par elles-mêmes au sein du monde social et sont toujours largement parlées, agies mais jamais véritablement agissantes. L'animal en définitive n'est reconnu aux niveaux d'intégration sociale les plus élevés qu'au prix d'une médiation, à partir du moment où, rapporté à une activité humaine comme moyen ou comme fin¹², il est traduit dans un registre discursif et symbolique qui ne va faire sens que pour des acteurs eux-mêmes inscrits dans le monde social¹³. Le consentement à l'acte de délégation, dès lors toujours supposé dans le cas de l'animal, autorise et rend ainsi pratiquement possible

la moindre des prétentions à la représentation. Objet d'un porte-parolat absolu et *a priori* indépassable, les « bêtes » ont donc été constituées historiquement comme enjeux de luttes, la description du règne animal revenant à dire pour toute une série d'agents ce qu'est ou ce que devrait être le monde des hommes¹⁴, ou bien encore à en exclure certains groupes, par le biais de ce qui s'apparente à de véritables « procès en animalité »¹⁵. La cause animale telle qu'elle a pu se structurer depuis le début du 19^{ème} siècle s'inscrit donc dans le sillage d'entreprises de domination et d'entrepreneurs de morale qui, en parlant des « bêtes » et en leur nom, cherchent à influencer sur le monde social, à définir et à statuer sur les comportements et les pratiques considérés comme socialement légitimes. Toutefois, un tel porte-parolat, conditionné par la capacité du représentant à faire advenir à

⁹ Descola Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005, pp. 91-131. On ne parle ici que de configurations historiques très spécifiques, marquées notamment par la constitution et l'institutionnalisation d'un espace social relativement autonomisé du reste du monde social et qui se consacre aux interactions entre humains et entités appartenant au domaine de la nature, à savoir le champ scientifique. Sur ce point voir également Bourdieu Pierre, « le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°2-3, 1976 et *Science de la science et réflexivité : cours du collège de France 2000-2001*, Paris, Raisons d'agir, 2001 ; ou encore Elias Norbert, *Engagement et distanciation : contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Fayard, 1993.

¹⁰ Elias Norbert, *ibid.*

¹¹ On consultera notamment Arluke Arnold et Sanders Clinton, *Regarding animals*, Philadelphie, Temple University Press, 1996 ; Michalon Jérôme, Doré, Antoine et Mondémé, Chloé, « Une sociologie avec les animaux : faut-il changer de sociologie pour étudier les relations humains/animaux ? », *Sociologies* (en ligne), Dossier Sociétés en mouvement, sociologie en changement, mis en ligne le 07 mars 2016. URL : <http://sociologies.revues.org/5329>

¹² Weber Max, *Economie et société. Tome 1 : Les catégories de la sociologie*, Paris, Pocket, 1995, pp. 32-34.

¹³ Inscrits et exprimés dans le monde social, les différents groupes constitués d'animaux représentés sont en quelque sorte toujours, non pas des artefacts mais des « objets surréels », non-naturels, au même titre par exemple que le cristal d'ADN, issu d'un travail technique et théorique qui rend possible son existence. Voir Canguilhem Georges, *Idéologie et rationalité dans l'histoire des sciences de la vie. Nouvelles études d'histoire et de philosophie des sciences*, Paris, Vrin, 2009 (2^{ème} ed.), p. 146 ; également Elias Norbert, « On nature », *Essays I : on the sociology of knowledge and the sciences*, Dublin, University College Dublin Press, 2008.

¹⁴ Voir Ritvo Harriet, *The Animal Estate*, Londres, Harvard University Press, 1987, pp.1-42.

¹⁵ Opération syncrétique excluante, le procès en animalité désigne la mise en équivalence des statuts de catégories animales et de groupes humains dominés, par des métaphores qui constituent pour leurs producteurs autant de réaffirmations symboliques d'un ordre social institué et naturalisé. Voir Guillaumin Colette, « Les harengs et les tigres. Remarques sur l'éthologie », *Critique*, vol. XXXIV, n° 375-376, Aout-Septembre 1978, pp. 748-763.

l'existence sociale le groupe dont il revendique la défense des intérêts, s'avère particulièrement difficile à mettre en œuvre. La position d'effacement du porte-parole derrière le collectif, effacement qui détermine l'efficacité sociale de la représentation, est en effet d'emblée moins évidente à justifier que dans le cas de groupes composés d'êtres humains¹⁶. À la fois peu coûteuse à entreprendre mais difficile à imposer socialement, l'avocature animaliste présente certaines spécificités et repose sur la mise en concurrence d'agents revendiquant cette activité de représentation. Ce qui se donne à voir ici, dès lors, c'est une configuration de porte-parole, tous intéressés à imposer une « bonne » définition de ce qu'est l'animal, à prescrire les pratiques et les interactions légitimes entre l'homme et les « bêtes ».

Réfléchir à la genèse du mouvement de libération animale, c'est dans cette perspective interroger les conditions d'émergence et de développement d'une déclinaison spécifique de ce porte-parolat. C'est donc revenir sur les facteurs et les conditions qui inclinent un certain nombre d'agents au sein de cette configuration à bricoler et à tenter d'imposer une définition hérétique et alternative aux modalités jusque-là légitimées de la représentation « de » et « pour » l'animal. Pour ce faire, on s'intéressera plus particulièrement aux troubles qui, en Grande-Bretagne, ont agité la configuration constituée de ces groupes de porte-parole en concurrence au cours des années 1960 et au début des années 1970. L'analyse de ces événements, préexistants

aux formalisations des intellectuels de « l'éthique animale », permettra de mettre au jour les considérations et conditions, autres qu'éthiques et purement scholastiques, qui participent au succès ultérieur de cette entreprise contemporaine de subversion de la prise de parole légitime au nom des « bêtes ».

Une configuration de porte-parole

Les comptes-rendus d'époque, ainsi que les rares analyses et témoignages rétrospectifs disponibles, caractérisent les agitations au sein de la cause animale anglaise des années 1960 et du début des années 1970 comme le résultat d'un conflit générationnel et social. Ce conflit oppose à une « vieille garde » attachée aux préceptes traditionnels de la protection animale de « jeunes turcs » aux idées radicales, tant sur la question des pratiques cynégétiques¹⁷, de l'expérimentation animale que de l'alimentation carnée¹⁸. Produits de la rencontre entre un état donné de la configuration des groupes intéressés à cette avocature et de nouveaux entrants aux propriétés spécifiques, ces troubles doivent s'envisager au prisme de l'évolution des rapports de force au sein de cet espace. On ne prétend évidemment pas ici retracer l'histoire de la structuration de cette configuration. Il s'agira plutôt de donner à voir les modalités successives de représentation de l'animal définies depuis son émergence, les positions occupées et les prises de position soutenues

¹⁶ Bourdieu Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001, pp. 259-279 ; Chartier Roger, « Le sens de la représentation », *La vie des idées*, 22 mars 2013. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Le-sens-de-la-representation.html>

¹⁷ Le terme « cynégétique » est entendu ici dans son acception la plus large et désigne donc l'ensemble

des pratiques de chasse, plutôt que la seule chasse au chien.

¹⁸ Ryder Richard, *Animal revolution*, op. cit., pp. 163-170, Thomas Richard H., *The politics of hunting*, Aldershot, Gower Publishing, pp. 157-170.

conditionnant et affectant les prétentions au porte-parolat des *outsiders* dans les années 1960.

Les définitions instituées du « ministère pour l'animal »

La cause que ces derniers tentent d'investir s'inscrit en effet dans une histoire longue¹⁹. La première formalisation effective de la « question animale » en Grande-Bretagne renvoie à la création à la croisée des 18^{ème} et 19^{ème} siècles des premières sociétés aux préoccupations zoophiles²⁰. Elle s'exprime de même dans les débats politiques suscités par certaines propositions de lois faites devant le parlement, requérant la criminalisation de pratiques dorénavant considérées comme trop cruelles, infligées aux catégories d'animaux les plus directement utiles à l'homme²¹. Organisations et instances constituées sur ce thème et préoccupées par cette « question animale » sont comme autant de

« lieux neutres »²² où se retrouvent et interagissent des agents issus de différentes fractions de la classe dominante. On y croise ainsi des membres de l'aristocratie et de la *gentry*, des réformateurs éclairés issus de courants évangéliques radicaux, des représentants de la grande bourgeoisie d'affaires, tous explicitement inspirés et souvent membres par ailleurs des grandes œuvres philanthropiques qui caractérisent l'époque²³. Cette proximité sociale et idéologique avec les acteurs de la philanthropie privée, la focalisation sur les activités et loisirs des plus humbles – combats de chiens et de coqs, courses de taureaux²⁴, transport, abattage et équarrissage des animaux de boucherie, conduite et circulation des chevaux –, renseignent quant aux modalités de ce premier porte-parolat. Il s'agit bien d'abord, en s'inquiétant du sort de l'animal soumis au bon vouloir des membres des masses laborieuses, de mettre en œuvre une propédeutique destinée à amender les pratiques et les mœurs des

¹⁹ Pour une vue d'ensemble sur la Grande-Bretagne voir notamment Kean Hilda, *Animal rights. Political and social changes in Britain since 1800*, Reaktion Books, 1998 ; Turner James, *Reckoning with the beast. Animals, pain and humanity in the Victorian mind*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1980. Également, sur la période plus précisément de la fin du 18^{ème} siècle et du début du 19^{ème} siècle, voir Shevelow Kathryn, *For the love of animals : the rise of the animal protection movement*, New York, Henry Holt, 2008. Je me permets également de renvoyer, dans une perspective d'analyse de transferts et de comparaison franco-britannique, à Carrié Fabien, « Parler et agir au nom des bêtes : production, diffusion et réception de la nébuleuse idéologique « animaliste » (France et Grande-Bretagne, 1760-2010) », Thèse de doctorat en science politique (sous la dir. de B. Pudal), Nanterre, Université Paris X, 2015.

²⁰ Sur les premiers développements de considérations pour l'animal en Grande-Bretagne voir notamment Chien-hui Li, « A Union of Christianity, Humanity, and Philanthropy : The Christian Tradition and the Prevention of Cruelty to Animals

in Nineteenth-Century England. », *Society and animals*, vol. VIII, n° 3, 2000, de même, Passmore John, « The treatment of animals », *Journal of the history of ideas*, n°36, 1975. C'est la society for the suppression of vice qui la première fait de la cruauté infligée aux animaux l'une de ses prérogatives, avant la création en 1824 de la RSPCA. Voir Roberts M. J. D., « The society for the suppression of vice », *Historical Journal*, n°26, 1973, pp.159-176.

²¹ Sur les débats parlementaires quant à la nécessité d'un encadrement légal, voir Bargheer Stefan, « The fools of the leisure class. Honor, ridicule, and the emergence of animal protection legislation in England, 1740-1840 », *European journal of sociology*, vol. XLVII, n°1, 2006, pp. 3-35.

²² Boltanski Luc et Bourdieu Pierre, « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°2-3, 1976, pp. 3-73.

²³ Harrison Brian, « Philanthropy and the victorians », *Victorian Studies*, vol. IX, n°4, 1966, pp. 353-374.

²⁴ Voir Malcolmson Robert W., *Popular recreations in english society 1700-1850*, New York and London, Cambridge University Press, 1973, pp. 118-157.

classes populaires, de leur inculquer par ce biais les valeurs et les normes jugées convenables par l'élite sociale, essentiellement urbaine, qui constitue la société zoophile²⁵. De tous les groupes constitués sur cette ligne, c'est la *Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals* (RSPCA) qui s'acquitte alors le plus efficacement de ce magistère. Favorisée par un patronage royal, la société s'impose à partir des années 1840 comme le principal organisme préposé à la gestion de la « question animale ». Se substituant en partie au pouvoir d'Etat²⁶, la position quasi-hégémonique de l'organisation va durablement affecter l'espace de la protection animale anglaise, ainsi que la délimitation et la définition des prétentions et des revendications des groupes qui le composent²⁷.

Il faut attendre le dernier quart du 19^{ème} siècle pour que les critiques jusque-là éparées et isolées du mode de représentation dont la RSPCA s'était portée garante se systématisent, suscitant d'importants bouleversements au sein de cette configuration. La remise en cause s'exprime notamment par la multiplication des questionnements des années 1870 à la Première Guerre mondiale quant aux pratiques de chasse à courre et de vivisection. Apanage des fractions les plus hautes de la société (des groupes les plus traditionnellement proches du pouvoir ou de fractions ascendantes comme les méde-

cins et les physiologistes), la violence de ces activités avait été perçue jusque-là comme suffisamment codifiée et/ou rationalisée²⁸ pour ne pas être constituée comme une prérogative du magistère zoophile²⁹. L'engagement dans cette période d'une avant-garde très active composée de petits intellectuels et de militants engagés dans les cercles socialistes, les rangs des promoteurs du premier féminisme ou le mouvement des suffragettes a contribué à légitimer les prétentions au contrôle accru de ces activités. Il n'a pas pour autant suscité au sein de la RSPCA d'adhésion généralisée aux vues préconisées par ces radicaux d'une prise en compte de l'ensemble des formes identifiées de cruauté, quel que soit par ailleurs leur prestige social ou leur nécessité³⁰. Ne disposant pas des ressources nécessaires pour substituer la définition du porteparolat animaliste structurée au fil de leurs interactions à l'avocature orthodoxe légitimée durant la première moitié du siècle, ces militants sont alors contraints de faire sécession et de créer des organisations dissidentes. Dans le cas de la vivisection, sont créées respectivement en 1875 la *Victoria Street Society*, devenue depuis la *National Anti Vivisection Society* et en 1898 la *British*

²⁵ Sur ce point, voir Traini Christophe, *La cause animale*, op. cit.

²⁶ Harrison Brian, « Animals and the state in nineteenth-century England », *English Historical Review*, n°88, 1973, pp. 786-820.

²⁷ Sur l'histoire de la RSPCA voir Fairholme Edward G., Pain Wellesley, *A century of work for animals*, Londres, John Murray, 1924, ainsi que Moss Arthur W., *Valiant crusade: The history of the RSPCA*, Londres, Cassell, 1961.

²⁸ Elias Norbert, « Sur le sport et la violence » in Dunning Eric et Elias Norbert, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994, pp. 205-238.

²⁹ Turner James, op. cit, pp. 228-229.

³⁰ Sur la définition de cette avocature voir : Salt Henry Stephen, *Animal rights considered in relation to social progress*, New York, Macmillan, 1894 ; Shaw Christopher E., « Identified with the one: Edward Carpenter, Henry Salt and the ethical socialist philosophy of science », *Prose Studies*, vol. XIII, n°1, 1991, pp. 33-57, également Weinbren Dan, « against all cruelty: the humanitarian league, 1891-1919 », *History workshop*, n°38, 1994, pp. 86-105 ; Preece Rod, *Animal sensibility and inclusive justice in the age of Bernard Shaw*, Vancouver, ABC Press, 2011.

*Union for the Abolition of Vivisection*³¹. En ce qui concerne la chasse, les organisations focalisées sur son abolition apparaissent plus tardivement, dans le courant de la première moitié du 20^{ème} siècle : en 1925 c'est la création de la *League for the Prohibition of Cruel Sports*, actuelle *League Against Cruel Sports* (LACS), et en 1948, la *National Society for the Abolition of Cruel Sports* (NSACS). Sans cesser toutefois espérer influencer sur la ligne de la direction de la RSPCA – les capitaux à la fois humains, financiers et relationnels mobilisables par la vénérable société constituant pour des organisations aux moyens plus limités une formidable opportunité de faire triompher leur cause – les représentants de ces associations vont contribuer à la partition durable de la configuration entre leurs propres conceptions et celles des tenants de la définition première de cette avocature. Corrélativement, la radicalisation et la cristallisation des prises de position quant à la vivisection et la chasse à courre impulsent des formes spécifiques de résistance, la création de groupes de défense des activités incriminées, également intéressés à imposer leurs vues quant aux relations entre hommes et « bêtes ». L'*Association for the Advancement of Medicine by Research* est ainsi fondée en 1882 pour contrer les attaques des antivivisectionnistes, la *British Field Sports Society* (BFSS) étant quant à elle créée en 1930 pour assurer la défense et la valorisation des activités de pêche et de chasse.

Coûts et modalités de l'avocature

Jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, la cause animale en

Grande-Bretagne se trouve structurée et définie sur le modèle de cette configuration singulière. Une organisation prééminente de par son ancienneté et les moyens à sa disposition, la RSPCA, se trouve confrontée à toute une série d'associations d'apparition plus récente, volontiers plus radicales à la fois dans leurs rhétoriques et dans leurs revendications à défendre ou au contraire à faire abolir certaines pratiques, les interactions entre ces différents collectifs évoluant au gré des conjonctures et des transformations dans les rapports de force. Les modes d'intervention privilégiés par ces groupes en vue d'influer sur la définition des relations légitimes entre humains et animaux reflètent leur composition sociale et supposent la détention d'un volume important de capitaux, à la fois relationnels, culturels et financiers. L'organisation de meetings, la publication d'ouvrages et d'articles qui visent à condamner ou au contraire à valoriser telle ou telle modalité d'interaction avec les « bêtes », également le lobbying actif auprès des parlementaires dans les moments critiques où des projets de lois sur cette « question animale » sont débattus, sont quelques éléments d'un répertoire autrement plus varié. Celui-ci suppose une familiarité certaine et une connaissance fine des catégorisations et partitions juridiques régissant le domaine du vivant, sur lesquelles ces acteurs tentent par la bande de jouer et de peser.

Au cours des années 1950, la dynamique de scientification qui concerne alors plusieurs secteurs distincts de l'espace social entraîne la progressive généralisation d'un nouveau mode d'intervention,

³¹ Voir notamment sur ce thème French Richard D., *Antivivisection and medical science in victorian society*, Princeton University Press, 1975.

favorisant des agents aux compétences spécifiques³². L'ouvrage *Animal Machine* publié en 1964 par la militante Ruth Harrison est exemplaire de cette forme renouvelée de prise de parole³³. Il contraste en effet singulièrement avec les productions des décennies précédentes, par la présence d'arguments techniques joutés aux habituelles considérations morales, ainsi que par la caution scientifique d'une préface écrite par la biologiste américaine Rachel Carson³⁴. Le livre connaîtra une diffusion élargie, suscitant des débats parlementaires et la constitution d'un groupe d'étude composé à titre principal de biologistes et de vétérinaires, chargés de produire un rapport sur les conditions d'élevage au sein des dispositifs industriels³⁵. Cette série d'événements autour d'un domaine – l'élevage et la production d'aliments d'origine animale – jusque-là peu investi par les acteurs et les groupes de la cause, correspond à l'un des derniers ajustements majeurs ayant affecté l'espace étudié entre les années 1950 et

1960, à savoir la montée en puissance de porte-parole dont la légitimité résulte d'un capital scientifique objectivé. Et s'il est vrai que les conclusions du rapport Brambell – du nom du responsable de la commission parlementaire – ne sont dans un premier temps guère suivies d'effets³⁶, la commande d'Etat valide néanmoins un mode d'avocature fondé sur une expertise scientifique, et notamment sur les principes méthodologiques d'une spécialisation émergente, baptisée *science of animal welfare*³⁷.

La multiplicité des groupes et des définitions des modes de représentations, l'enchevêtrement des couches successives des prises de position, n'offrent finalement qu'une marge de manœuvre fort limitée à ceux qui, dans les années 1960, souhaitent se consacrer à cette cause. Il s'agit d'étudiants pour la plupart, de jeunes issus des classes populaires et de la petite classe moyenne. Ceux-ci n'occupent pas les positions et ne disposent pas des ressources qui leur permettraient de prétendre parler et agir

³² Habermas Jürgen, *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard, 1973. Également Fabiani Jean-Louis, « Science des écosystèmes et protection de la nature », in *Protection de la nature. Histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 1985.

³³ Ruth Harrison est la fille de l'écrivain Samuel Weinstein, familier de George Bernard Shaw et de Stephen Henry Salt – tous deux connus pour leur engagement dans la cause animale du côté des radicaux de la fin du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} siècle. Elle mène notamment des études d'art dramatique à la *Royal Academy of Dramatic Art* et se marie en 1954 avec Dex Harrison, associé majoritaire d'un cabinet d'architectes. Végétarienne depuis l'enfance et soutien de longue date du mouvement, elle s'engage activement au début des années 1960 après la lecture d'un tract sur l'élevage et la production de la viande et va dès lors mettre à profit les ressources et les relations à sa disposition pour s'imposer comme une spécialiste des fermes industrielles. Harrison Ruth, *Animal Machines. The new farming industry*, Londres, Ballantine books, 1964. Voir Ryder Richard D., 'Harrison, Ruth (1920–2000)', *Oxford Dictionary of*

National Biography, Oxford University Press, 2004; online edn, May 2005 ; Weerd Heleen van de, « Bringing the issue of animal welfare to the public : A biography of Ruth Harrison (1920-2000) », *Applied animal behaviour science*, n°113, 2008, pp. 404-410.

³⁴ Rachel Carson s'est elle-même rendue célèbre deux ans plus tôt avec la publication de *The Silent Spring*, (New-York, Houghton-Mifflin, 1962) enquête scientifique portant sur les conséquences environnementales de l'usage des pesticides, ouvrage qui a connu un important succès en Grande-Bretagne à partir de sa publication en 1963. Voir Sandbrook Dominic, *White heat. A history of Britain in the swinging sixties*, Londres, Little, Brown, 2006, p. 639.

³⁵ Voir notamment The Ruth Harrison Advisory Group, *Farm animal welfare. Summary of proposals*, 1965.

³⁶ *Times*, 11 Mai 1967.

³⁷ Fraser David, « Animal Welfare » in Bekoff Marc (dir.), *Encyclopedia of animal rights and animal welfare*, Londres, Fitzroy Dearborn, 1998, pp. 55-57; Dawkins Maria Stamp, *Animal suffering*, Londres, Chapman and Hall, 1980.

symboliquement au nom de l'animal, de devenir des porte-paroles légitimes et légitimés par les agents et les groupes qui occupent et structurent l'espace social dédié à la « question animale ». Dans cette perspective, les heurts successifs qui ponctuent la décennie se comprennent comme autant de manifestations de la volonté de ces nouveaux entrants de s'imposer au sein d'une configuration dont la dynamique, envisagée sur le long terme, se caractérise par une diminution des chances et une augmentation corrélative des coûts de la prétention à une prise de parole efficiente au nom des « bêtes ». C'est dans l'interaction avec les tenants des définitions instituées de cette avocature, que ces agents vont progressivement élaborer – dans la pratique, en référence et en opposition avec les formes antérieures – des modalités alternatives de représentation. Elles constituent en quelque sorte les prémices des préceptes et principes de la « libération animale ».

L'entrée en représentation : résistance et bricolage d'une légitimité

Les conflits les plus intenses concernent le domaine et les pratiques cynégétiques, et plus particulièrement la vénerie, chasse au renard et au cerf. Les prises de position de la direction de la RSPCA quant à la chasse à courre – l'organisation considérant alors que ces pratiques constituaient la forme la moins cruelle de régulation des populations d'animaux sauvages – sont exemplaires de ces diffi-

cultés. Elles deviennent en effet au cours des années 1960 un sujet de conflits récurrents des assemblées générales de la société, entraînant des procédures d'expulsion des militants abolitionnistes les plus engagés, accusés de vouloir paralyser l'organisation³⁸. De par les moyens dont elle dispose, la RSPCA est ainsi devenue dans cette période un lieu et un enjeu d'affrontements accrus entre les agents des groupes anti-chasse abolitionnistes – au premier rang desquels la LACS – et des organismes de défense de ces pratiques telle la BFSS, la prise de contrôle de la vénérable société étant le plus sûr moyen d'imposer ses vues à l'ensemble de la cause quant à la légitimité de la cynégétique.

Le thème de la chasse, s'il est bien constitué comme un objet de la configuration au cours du dernier quart du 19^{ème} siècle, était pourtant resté jusque-là une préoccupation secondaire, loin derrière les enjeux des luttes antivivisectionnistes. La représentation de la vivisection comme manifestation du pouvoir arbitraire des médecins et des physiologistes à la fin du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème} avait permis de faire converger et de mobiliser une multiplicité d'acteurs aux propriétés hétérogènes³⁹. Il s'agissait à la fois de littérateurs moralistes proches de l'élite aristocratique qui s'opposaient à la montée en puissance dans l'espace public de la figure du scientifique, de militantes et militants féministes préoccupés de l'emprise du pouvoir médical sur les corps, de praticiens hygiénistes et homéopathes disqualifiés par l'influence croissante des sciences biologiques sur la définition des

³⁸ Voir Sheppard Vera, *My head against the wall: a decade in the fight against blood sports*, Moonraker Press, 1979 ; Ryder Richard D., *op. cit.*, p. 171.

³⁹ Je me permets de renvoyer sur ces questions à Carrié Fabien, « Le savant, le cobaye et l'antivivi-

sectionniste. Circulation, réception et universalisation des innovations expérimentales dans les sciences du vivant (France et Grande-Bretagne, 1860-1890) », *Politix*, vol. 28, n°111, 2015, pp. 69-92.

pratiques légitimes de médecine, ou encore d'intellectuels de gauche soucieux de dénoncer l'hypocrisie des classes possédantes, prompts à condamner les pratiques d'autres groupes sans s'interroger sur les leurs⁴⁰. Mais les succès publics des partisans et praticiens de la physiologie expérimentale (et, plus largement, des sciences biologiques en devenir) au début du 20^{ème} siècle et pendant l'entre-deux-guerres, ont considérablement amenuisé le potentiel critique de ce domaine de luttes⁴¹. Dans la conjoncture d'après-guerre, c'est la chasse qui va dès lors figurer et concentrer symboliquement pour les militants nouveaux entrants l'arbitraire de rapports d'autorité qui, comme dans le cas de la vivisection, dépassent la seule « question animale ».

La cynégétique et l'arbitraire des rapports d'autorité

La cristallisation des tensions autour des pratiques de chasse ne peut pas pour autant être corrélée à une transformation subite de l'image et de l'appréhension de ces activités par les militants et les acteurs collectifs de la cause. Et bien que les groupes pro-chasse tels que la BFSS

insistent sur le rôle de cohésion sociale dévolu à la cynégétique dans les campagnes anglaises⁴², domine la représentation d'activités fondées sur une hiérarchie rigide et archaïque⁴³, survivance d'anciens rapports de classe qui s'étaient notamment traduits au début du 19^{ème} siècle par la mise en application des *Game Laws*⁴⁴.

Cette définition de la cynégétique et de la chasse à courre comme symbole de rapports de domination contestés va cependant encore être accentuée dans la conjoncture des années 1950 et 1960, du fait de la fragilisation des positions des agents qui, au sein de la configuration, défendaient les revendications des chasseurs, contre les tenants de son abolition. Membres de l'aristocratie et de la *gentry*, haut-gradés de l'armée et notables proches du parti conservateur, certains de ces influents soutiens avaient réussi jusque-là à cumuler les positions de pouvoir. Eux-mêmes souvent chasseurs à courre voire parfois maîtres de meutes, adhérents actifs d'organisations comme la BFSS, ils sont surtout des représentants haut placés dans la hiérarchie de la RSPCA, occupant des postes de direction au sein de la société et de ses antennes locales qui leur permettent de peser et d'influer sur la politique du groupe⁴⁵. Mais l'arrivée au pouvoir en 1964

⁴⁰ Voir notamment Kean Hilda, « The 'smooth cool men of science' : the socialist and feminist response to vivisection », *History workshop*, 40, 1995, pp.16-38 ; Elston Mary Ann, « Women and anti-vivisection in victorian society », in Rupke Nicolaas A. (dir.), *Vivisection in historical perspective*, Londres, Croom Helm, 1987; Lansbury Coral, *The old brown dog. Women, workers, and vivisection in edwardian england*, The University of Wisconsin Press, 1985.

⁴¹ Ritvo Harriet, « Plus ça change : antivivisection then and now », *Science, technology and human values*, Printemps 1984.

⁴² Les partisans de la chasse à courre se réfèrent plus particulièrement dans leurs discours à la chasse au

renard, pratique de vénerie qui, en Grande-Bretagne, se caractérise par ses attaches à la fois populaires et aristocratiques.

⁴³ Sur les codifications, rituels et hiérarchies de la chasse aux cerfs voir Cox Graham, Hallett Julia et Winter Michael, « Hunting the wild red deer : the social organization and ritual of a 'rural' institution », *Sociologia ruralis*, Vol. XXXIV, n°2-3, pp. 190-205, 1994.

⁴⁴ Thompson E. P., *Whigs and Hunters: The Origins of the Black Act*, New-York, Pantheon Books, 1975.

⁴⁵ Tichelar Michael, « 'A Blow to the men in pink' : the royal society for the prevention of cruelty to animals and the opposition to hunting in the

du gouvernement Wilson – les travaillistes, dont certains responsables sont d'ailleurs très liés à des organisations anti-chasse comme la LACS, s'étaient toujours montrés hostiles aux pratiques de vénerie⁴⁶ –, la multiplication des difficultés liées aux transformations structurelles du monde rural britannique depuis la sortie de la guerre⁴⁷, également l'évolution d'ensemble des propriétés sociales des groupes de militants animalistes, à la fois plus féminisés et plus hétérogènes socialement – une majorité des adhérents d'organisations telle que la RSPCA se recrutant désormais dans les rangs d'une petite classe moyenne d'origine urbaine⁴⁸ –, ont réduit considérablement leur marge de manœuvre. Désormais minoritaires, les défenseurs de la cynégétique vont tout au long de la période devoir jouer de leurs positions dominantes afin d'imposer des vues de plus en plus impopulaires. Il s'agit pour eux d'empêcher la disqualification d'une définition des pratiques de chasse comme interaction harmonieuse, nécessaire et légitime entre humains et animaux. Figure paradigmatique et chef de file au sein de la RSPCA de ce que ses opposants qualifient de « lobby des chasseurs », le député Marcus Kimball, président de la BFSS et membre éminent de la RSPCA, s'aliène ainsi une partie de la base militante de l'organisation en multipliant les vétos dans le cadre des sessions du parlement et lors des assemblées générales de la société contre

toute proposition de régulation ou d'interdiction de la chasse⁴⁹. S'ils évitent ainsi l'anathème, les prises de position de ces agents renforcent et exacerbent néanmoins les oppositions, principalement contre les formes de chasses à courre. Celles-ci sont vues de manière croissante comme plaisir indu de représentants minoritaires des classes sociales les plus hautes, manifestations de l'arbitraire induit par des différentiels de pouvoir persistants, dans cette configuration comme dans l'ensemble de l'espace social⁵⁰.

Mais le déplacement des lignes de force sur cette thématique de la chasse révèle d'autres rapports d'autorité, le caractère indépassable de divisions horizontales réifiées, qui structurent l'espace de la protection animale. Ces partitions concernent même les organisations abolitionnistes constituées au début du siècle, qui s'étaient distinguées des groupes animalistes antérieurs en insistant sur les considérations égalitaires et les attaches populaires au principe de leur combat. Au début des années 1960, la direction de la LACS opère une restructuration de son répertoire tactique. Dans un contexte potentiellement favorable à une criminalisation des pratiques cynégétiques, l'organisation, pourtant réputée pour sa radicalité tant dans ses prises de position que dans le choix de ses modes d'action, focalise dorénavant ses efforts et ses

twentieth century», *Rural History*, vol. XXII, n° 1, 2011, pp. 89-113.

⁴⁶ Tichelar Michael, « 'Putting animals into politics' : the labour party and hunting in the first half of the twentieth century », *Rural History*, vol. XVII, n° 2, pp. 217-234.

⁴⁷ Thompson F. M. L., « English landed society in the twentieth century. I Property: collapse and survival », *Transactions of the royal historical*

society, Fifth Series, vol. XL, 1990, pp. 1-24. Également Thomas Richard, *op. cit.*, pp. 47-48.

⁴⁸ Tichelar Michael, « 'A Blow to the men in pink' », art. cit., p. 105.

⁴⁹ Tichelar Michael, « 'A Blow to the men in pink' », art. cit. ; Richard Ryder, *Animal revolution*, *op. cit.*, pp. 163-172 ; W. D. Rubinstein, *The harvest biographical dictionary of life peers*, 1991, pp. 433-434.

⁵⁰ Sheppard Vera, *op. cit.*

ressources sur le lobbying parlementaire⁵¹. Les méthodes de confrontations directes et les techniques développées dans les années 1950 de sabotage des parties de chasse à l'aide de leurres chimiques sont alors abandonnées sur décision du président de la ligue, Raymond Rowley, provoquant l'ire d'une base militante particulièrement engagée dans le travail de terrain⁵². La ligue depuis sa création a toujours été travaillée dans la composition de son répertoire par cette tension entre actions directes et activités offrant les apparences d'une certaine respectabilité, condition nécessaire à un lobbying efficace auprès des parlementaires pour le vote de législations anti-chasse⁵³. Mais la disqualification de ces formes d'action directe dont le développement avait été particulièrement favorisé dans les années précédentes, le recentrage soudain sur des pratiques militantes à la fois plus conformes aux traditions de la protection animale et mieux ajustées aux objectifs législatifs de sa direction, modifient cet équilibre. Les ajustements opérés équivalent de fait à une relégation des militants les plus jeunes et / ou les moins dotés, qui s'étaient justement investis dans les activités les plus conformes à leurs propriétés et prédispositions.

Dans cette conjoncture particulière où les positions des acteurs investis sur ce thème évoluent, la chasse devient le domaine où se donne à voir le plus crûment les rapports de domination, les divisions horizontales et verticales qui structurent la configuration de la cause. Pour ceux qui les subissent, et plus particulièrement pour les

nouveaux entrants issus d'une petite classe moyenne, la rencontre au sein de cet espace avec un arbitraire qui les renvoie à l'expérience intime d'autres orthodoxies, va être constitutive d'une rupture du consentement vis-à-vis de ces hiérarchies. Elle favorise de même le bricolage de formes originales de résistance, contre les chasseurs et ceux qui les représentent bien sûr, mais également contre l'autorité de l'ensemble des groupes établis qui composent l'espace de la protection animale anglaise. L'élaboration progressive d'une alternative aux formes instituées d'un porte-parolat contesté, s'il résulte initialement des tensions, dissensions et scissions autour de la question des pratiques cynégétiques, recouvre donc d'autres enjeux et porte plus loin que la seule « question animale ». Il fait écho à d'autres dynamiques, dans d'autres espaces sociaux, à un mouvement plus général et polymorphe de lutte opposant des *outsiders* aux représentants du pouvoir établi⁵⁴.

Production et diffusion d'une hérésie

Baptisé *Hunt Saboteur Association* (HSA), le groupe qui se constitue en 1963 en réponse aux tensions accumulées autour du thème de la cynégétique, fait office tout au long des années 1960 et 1970 de principal et premier espace de contestation des définitions instituées de la cause animale. L'organisation est formée sous l'impulsion d'un journaliste freelance, John

⁵¹ Thomas Richard H., *op. cit.*, pp. 85-114.

⁵² Voir à ce sujet le site Internet de la HSA : hsa.enviroweb.org/ Sur les modes d'action qui sont alors abandonnés voir notamment, *Times*, 06 Août 1958, 07 Août 1958, 03 Novembre 1958, 07 Novembre 1960.

⁵³ Thomas Richard H., *op. cit.*; Tichelar Michael, « A Blow to the men in pink », art. cit.

⁵⁴ Elias Norbert, *The Germans. Power struggle and the development of habitus in the nineteenth and twentieth century*, New York, Columbia University Press, 1996, pp. 229-297.

Prestige, et de quelques autres militants de la LACS déçus de son manque d'efficacité⁵⁵. Elle se compose essentiellement de radicaux désinvestis des groupes abolitionnistes existants, mais surtout de militants nouveaux entrants, souvent jeunes, séduits par un groupe ajusté à leurs propres dispositions. L'association des saboteurs est en effet pensée comme un contre-modèle et comme une alternative aux principes structurants de la configuration de la cause. Peut être évoqué dans cette perspective son absence de structure hiérarchique : le collectif ne dispose pendant longtemps d'aucun véritable organe de direction et correspond en fait à un rassemblement non contraignant de groupes locaux définissant librement leurs objectifs. De même peut-on mentionner la focalisation sur l'action et la confrontation directe, et la délégation aux organisations existantes des activités de lobby et de l'expertise juridique. Il faut considérer enfin le choix fait d'un répertoire particulièrement novateur, essentiellement consacré au sabotage des parties de chasse (disposition de leurres olfactifs et sonores⁵⁶ pour faire dévier les meutes de leur piste, interposition entre les chasseurs et l'animal chassé, gêne et interruption systématique à l'aide de caméras vidéos, d'appareil photos et de cor de chasse)⁵⁷.

Mais c'est encore le credo des saboteurs, reproduit à l'envi dans chacun des numéros de la revue qu'ils éditent, *Hounds Off our Wildlife (HOWL)*, qui rend compte de la façon la plus explicite du différentiel existant entre leurs prises de position et celles des organisations anti-chasse antérieurement constituées : « *To save the lives of hundred animals by legal, non-violent, direct means and to bring to the attention of People and Parliament the barbaric cruelties involved in the hunting of animals until such time as these practices are banned by law* »⁵⁸. Aux impératifs de dénonciation et de sabotage de pratiques jugées barbares s'ajoute la prise en compte du sort de l'animal chassé. De telles considérations contrastent nettement avec les vues des organisations abolitionnistes créées au début du 20^{ème} siècle. La direction de la LACS n'avait en effet auparavant jamais tant cherché à remettre en cause les abattages d'animaux sauvages, qu'à substituer des formes de gestion plus rationnelles et distancées fondées sur l'empoisonnement et les battues au fusil à ce que ces agents percevaient comme le privilège cruel et exorbitant d'une minorité⁵⁹. Les récits disponibles sur les confrontations souvent violentes avec les chasseurs, les justifications mobilisées lors des procès qui se déroulent dès 1964 contre des saboteurs, renseignent sur l'importance accordée par

⁵⁵ *The Observer*, 15 Décembre 1963 ; *The Guardian*, 16 Décembre 1963 et 30 décembre 1964.

⁵⁶ Un dispositif à base d'ultrasons est introduit en 1966 par un groupe de saboteurs de Londres.

⁵⁷ Sur la HSA voir notamment Thomas Richard, *op. cit.*, pp. 104-114.

⁵⁸ On trouve cette formule, véritable statut et principe de fonctionnement officieux de l'association, en première page de tous les numéros de la revue *HOWL* : « Sauver les vies de centaines d'animaux par le biais d'actions directes, légales et non-violentes et alerter la population ainsi que le parlement du caractère cruel et barbare de la

chasse, jusqu'à ce que ces pratiques soient interdites par la loi ».

⁵⁹ Les codes de conduite de chasse que l'organisation publie et fait diffuser pour tenter de convaincre les chasseurs de procéder aux abattages par arme à feu plutôt qu'en chassant à courre sont exemplaires d'une avocature dans laquelle la régulation des espèces sauvages n'est pas remise en cause : *Times*, 22 Février 1962 et 21 Novembre 1969. La ligue décerne également des médailles aux individus ayant réussi à abattre des renards pris pour cible d'une meute sous le nez des chasseurs : *Times*, 27 Mars 1962.

certains de ces militants à la souffrance d'animaux perçus comme des victimes. Ainsi en est-il de l'exhibition respectueuse – avant son enterrement en bonne et due forme – du cadavre mutilé d'une renarde devant les responsables de la BFSS en 1973, qui démontre qu'au sein de ces groupes l'appréhension et la représentation de l'animal sont alors en train de changer⁶⁰. Les interactions que la HSA favorise entre les agents les plus distancés par rapport à cette entreprise de représentation ont ainsi facilité l'élaboration d'actions novatrices, qui contrastent singulièrement avec les principes de vision antérieurs du porte-parolat animaliste.

Entre 1965 et 1975 le groupe informel des saboteurs va dès lors détenir un rôle central dans l'élaboration et la diffusion à l'ensemble de la configuration de considérations, revendications et prises de position hétérodoxes. Celles-ci sont systématiquement pensées contre les prétentions des groupes établis à parler et agir au nom des « bêtes ». Des militants passés par la HSA créent ainsi au début des années 1970 des groupements structurés sur le modèle de l'association, afin de généraliser à d'autres pratiques contestées et selon eux insuffisamment investies par les organisations existantes – l'expérimentation animale et les élevages industriels notamment – les principes d'action développés par les saboteurs contre la cynégétique⁶¹. Cette circulation élargie affecte jusqu'à la RSPCA. Au sein de celle-ci est constituée en 1970 un groupe de réforme composé d'une dizaine de ses jeunes cadres, pour la

plupart liés à la HSA, certains s'étant auparavant engagés dans les campagnes locales du groupe. Prétextant une mise en application stricte du magistère formulé par les fondateurs de la société, ces militants contestent les vues de la direction de l'organisation sur un certain nombre de thèmes (chasse et plus particulièrement chasse au renard, toujours considérée comme modalité la moins cruelle de régulation de l'espèce⁶², mais aussi expérimentation animale). Ils revendiquent la réévaluation de ses domaines d'attribution et d'action, par l'extension de sa vocation protectrice – jusque-là limitée aux seuls animaux domestiques – à l'ensemble des catégories d'animaux⁶³.

S'il n'y a évidemment pas d'unanimité parmi les agents qui gravitent autour de la HSA et des groupes constitués dans son sillage quant aux valeurs et principes d'actions à adopter, force est de constater néanmoins qu'à partir de la fin des années 1960 se développe comme un processus d'autonomisation des modalités progressivement bricolées de ce militantisme. Les débats portant notamment sur les pratiques végétariennes et véganes et sur leurs liens avec le mouvement, sont à ce titre particulièrement significatifs d'une dynamique, largement impensée, de mise en cohérence politique. L'abstinence vis-à-vis des produits carnés et issus de l'exploitation des animaux, s'il n'est pas une nouveauté au sein de la cause, se généralise parmi ces militants comme expression et prolongement logique de leur abolitionnisme, forme de refus et boycott

⁶⁰ « BFSS sat on », *HOWL*, n°2, 1973.

⁶¹ « Animal Activists », *HOWL*, n°4, Mai 1975.

⁶² La RSPCA fera évoluer ses vues sur la chasse au renard à partir de 1976, reconnaissant officiellement la cruauté impliquée par cette forme de chasse.

⁶³ Ryder Richard D., « Royal society for the prevention of cruelty (RSPCA) reform group », in Bekoff Marc (dir.), *Encyclopedia of animal rights and animal welfare*, op. cit., pp. 307-308.

éthique et politique. En témoignent les nombreuses prises de position en faveur du véganisme publiées dans les pages de la revue de la HSA, ou encore la création de groupes exclusivement ouverts aux militants acquis à ces régimes alimentaires⁶⁴. Végétarisme et véganisme deviennent l'une des conditions nécessaires à la légitimation des prétentions d'une prise de parole à l'ensemble des animaux, le signe matériel d'un effacement de ces représentants en devenir face à l'intérêt des « bêtes » à ne pas être prises dans les dispositifs d'exploitation.

Ce qui va être perçu dans cette période comme une forme de radicalisation de certains de ces agents résulte en définitive de la même dynamique et des mêmes logiques de consolidation et d'affirmation d'une entreprise de représentation en train de se construire. En 1973, des militants de la HSA vont, en se référant notamment aux préceptes tirés de la lecture d'auteurs situationnistes, systématiser le recours à l'action directe⁶⁵. Ils fondent l'organisation *Band of Mercy*⁶⁶, nom sous lequel ils mènent une série d'attaques contre les intérêts matériels de groupes accusés d'exploiter les animaux, détruisant notamment des bateaux utilisés pour la

chasse aux phoques et saccageant un laboratoire⁶⁷. Pendant le procès de trois des activistes du groupe, l'un d'entre eux, Ronald Lee – qui entamera une grève de la faim en prison et refusera de porter la combinaison, en laine, dévolue traditionnellement aux détenus –, prononce en guise de défense un discours qui, de par ses thèmes, marque une prise de distance nette avec le magistère des groupes établis de la cause : « *My intentions were to prevent suffering. I did not do it out of hatred and I am not sorry for trying to save weak and helpless animals from death and torture. I have not come to beg for mercy for myself, I ask for justice for those animals, creatures who are so brutally treated by the human kind. There are some of us who will not stand by while defenceless creatures are cruelly exploited. Whether inside or outside prison, this struggle will go on* »⁶⁸.

Ces innovations dans les discours et dans le répertoire augurent d'autres expressions de cette radicalisation. C'est le cas par exemple de la profanation de la tombe de John Peel, célèbre chasseur puni à titre posthume par des activistes pour son implication dans la mort de nombreux renards⁶⁹. De même en est-il de la « libération » de chiens beagles destinés à

⁶⁴ *HOWL*, n°1 et n°2, 1973.

⁶⁵ Sorenson John, « Interview with Ronnie Lee », *The Brock Review*, vol. XII, n°1, 2011.

⁶⁶ Sur ce groupe, des cendres desquelles émerge en 1976 le Animal Liberation Front, on pourra lire notamment Molland Noel, « Thirty years of direct action », in Best Steven and Nocella Anthony J., *Terrorists or freedom fighters ? Reflections on the liberation of animals*, New York, Lantern Books, 2004, pp. 75-80 ; Mann Keith, *From dusk 'til dawn. An insider's view of the growth of the animal liberation movement*, Voice of the Voiceless Communication, 2009, pp. 50-68 ; Monaghan Rachel, « Not quite terrorism : animal rights extremism in the United Kingdom », *Studies in conflict and terrorism*, n°36, 2013, pp. 933-951.

⁶⁷ « Washout for seal hunters », *Howl*, n°3, 1974. Egalement *Times*, 24 Juin 1974 ; 13 Février 1975.

⁶⁸ « Band of Mercy militants jailed », *HOWL*, n°4, Mai 1975. « Mes intentions étaient d'empêcher la souffrance. Je ne l'ai pas fait sous le coup de la haine et je ne m'excuse pas d'avoir essayé de sauver des animaux sans défense de la mort et de la torture. Je ne suis pas venu demander grâce, mais pour que justice soit faite pour ces animaux si brutalement traités par le genre humain. Nous sommes un certain nombre à ne plus vouloir rester les bras croisés tandis que des créatures sans défense sont cruellement exploitées. A l'intérieur comme à l'extérieur de la prison, cette lutte continuera ».

⁶⁹ *Times*, 24 Janvier 1977 et 05 Octobre 1977.

l'expérimentation⁷⁰, le développement de ces pratiques et les réactions qu'elles suscitent participant finalement d'une recomposition de la configuration. De fait, l'examen, dès les premiers moments de ce recours à l'illégalisme et de sa répression consécutive, des prises de position des différents acteurs collectifs de la cause révèle comme un durcissement des lignes de clivage face à un porte-parolat fondé sur des valeurs et des termes étrangers à ceux des agents investis auparavant dans le mouvement animaliste. À la condamnation pratiquement unanime par les grandes organisations de la protection animale de pratiques labellisées comme « terroristes », répond l'attitude beaucoup plus ambivalente de la HSA et de ses groupes satellites. Si ceux-ci n'approuvent pas explicitement de telles actions, ils saluent néanmoins le courage et le dévouement de ces militants⁷¹. Une telle ambivalence signale encore un peu plus les spécificités d'une fraction hétérodoxe émergente des représentants des « bêtes », partant des positions radicales mais légales de la HSA, jusqu'à celles de ces groupements illégalistes minoritaires émergents.

Conclusion

Le succès des différents biens symboliques, sous forme essentiellement de labels comme « libération animale » ou « droit des animaux », qui du fait des médiations et des logiques de circulation propres au champ intellectuel se diffusent dans la configuration de la cause animale anglaise à partir de la seconde moitié des

années 1970, ne peuvent oblitérer ce bricolage préalable d'un porte-parolat hétérodoxe, élaboré dans la pratique même et dans l'interaction entre des *outsiders* nouveaux entrants et des groupes anciennement établis. Cette restitution vaut d'ailleurs comme préalable à toute tentative d'explication de la diffusion étendue et de la réception favorable de ces diverses productions intellectuelles, saisies par les militants comme moyens de légitimation et d'autonomisation symbolique d'une hétérodoxie déjà en partie constituée. La continuité entre ces deux événements ne peut évidemment qu'être partielle, les événements qui agitent la configuration dans les années 1960 et au début des années 1970 ayant leur logique propre, en partie conditionnée par les propriétés et les positions occupées alors par les agents qui s'investissent dans la cause. L'analyse de ce moment particulier de « crise » du mouvement anglais permet néanmoins de mettre au jour certaines des conditions sociales d'émergence d'une définition contemporaine renouvelée de l'avocature animaliste. Elle constitue dans cette période une manifestation euphémisée et une médiation possible d'une dynamique de concurrence accrue entre *outsiders* et établis, qui a suscité en parallèle dans de nombreux autres champs une remise en cause des partitions relatives aux rapports d'autorité. La revendication de « droits » pour les animaux, quels que soient par ailleurs les mobiles éthiques, moraux et émotionnels qui la commandent, a été ainsi initialement structurée également comme revendication d'un droit à la prise de parole « pour » et au nom de ces « sans-voix », et contre les « ministères » institués.

⁷⁰ « ICI experiments smoked out », *HOWL*, n°6, Printemps 1976.

⁷¹ « The band of Mercy », *HOWL*, n°3, 1974.